

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 08-Mar-2017

Date de révision 20-Jan-2020 Révision

Numéro 3

Ce document est conforme à la norme de communication des dangers de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada, qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR), ainsi qu'au NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE/ENTREPRISE

Identificateur du produit SGH

Nom du produit Fresh Cotton de la cartouche Oxygen-Pro

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Rafraîchisseur d'air

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Coordonnées du fournisseur

Adresse du fournisseur

Hospeco Brands Group
26301 Curtiss-Wright Pkwy
Cleveland, OH 44143
États-Unis
TÉL. : 800-942-9199
Courriel : info@hospecobrands.com

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence

Chem-Tel Inc. : 1-800-255-3924 pour les États-Unis /+01-813-248-0585 en dehors des États-Unis

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Ce produit est considéré comme dangereux selon les critères établis dans la norme de communication des dangers de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200), le SIMDUT 2015 du Canada, qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR), et le NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 2
Lésions oculaires graves / Irritation des yeux	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments d'étiquette

Avertissement



Mentions de danger

Provoque une irritation de la peau

Provoque une irritation oculaire grave

Peut provoquer une réaction allergique cutanée

Dangers pour la santé physique et pour la santé Non classés ailleurs Sans objet.

Mise en garde Prévention

- Lavez soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation.
- Évitez de respirer de la poussière/ de la fumée / du gaz / de la brume / des vapeurs / de la pulvérisation.
- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
- Obtenez des instructions spéciales avant utilisation.
- Ne pas manipuler tant que toutes les précautions de sécurité n'ont pas été lues et comprises.
- Utilisez de l'équipement de protection individuelle au besoin.
- Tenir à l'écart de la chaleur / étincelles / flammes nues / surfaces chaudes - Ne pas fumer.
- Portez des gants de protection/ des vêtements de protection / une protection oculaire / une protection faciale.

Conseils généraux

- En cas d'exposition ou de personne concernée : Obtenir des soins médicaux ou des conseils

Yeux

- SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
- Si l'irritation des yeux persiste : Obtenez un avis ou une attention médicale.

Peau

- SI SUR LA PEAU: Laver avec beaucoup de savon et d'eau.
- Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.
- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis ou une attention médicale.

Incendie

- En cas d'incendie: Utilisez du CO2, un produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction.

Stockage

- Magasin enfermé.

- Conserver dans un endroit bien ventilé. Restez au frais.

Élimination

- Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée.

Autres renseignements

Aucune information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Les identités chimiques individuelles des composants de ce mélange sont considérées comme des informations exclusives et des secrets commerciaux conformément au paragraphe) du §1910.1200. En tant que tels, ils sont retenus conformément aux dispositions de la loi. Certaines substances dangereuses sont énumérées dans la section Sur les contrôles de l'exposition et la protection personnelle.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers secours nécessaires

Contact visuel	SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Obtenez un avis ou une attention médicale.
Contact avec la peau	Lavez la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis ou une attention médicale. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'inhalation	Si vous éprouvez des symptômes respiratoires: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.
Ingestion	SI AVALÉ: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Protection des secouristes Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes/effets les plus importants Démangeaisons. Éruptions cutanées. Irritation.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires, si nécessaire

	Produits
Notes à l'intention du médecin	Les données d'explosion peuvent provoquer une sensibilisation par contact cutané.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<u>Agent extincteur approprié</u>	Utilisation: Dioxyde de carbone (CO ₂) . Produit chimique sec. Mousse.
<u>Support d'extinction inapproprié</u>	Aucune information disponible.
<u>Dangers particuliers découlant du produit chimique</u>	Liquide combustible. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Ils se répandront le long du sol et s'accumuleront dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs).
Combustion dangereuse	Oxydes de carbone.

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun. **Sensibilité à la décharge statique** Aucun.

Équipement de protection et MSHA / NIOSH Comme dans tout incendie, porter des appareils respiratoires autonomes pression-demande, **Précautions pour les pompiers** (approuvé ou équivalent) et équipement de protection complet.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Tenir les gens à l'écart et au vent du déversement ou de la fuite. Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Éviter les rejets dans l'environnement. Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée. Voir la section 12 pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'écologie.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Digue pour recueillir les grands déversements de liquide.

Méthodes de nettoyage Absorber avec un matériau absorbant inerte (p. ex. sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Balayez et paillez dans des contenants appropriés pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Manipulation Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Portez de l'équipement de protection individuelle. Évitez de respirer de la poussière / fumée / gaz / brume / vapeurs / spray. Assurer une ventilation adéquate. Évitez tout contact avec les yeux et les vêtements.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris **g toute incompatibilité**

Stockage Gardez les contenants bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Produits incompatibles Agents oxydants forts. Acides forts. Des bases solides.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Lignes directrices sur l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
--------------	-----------	----------	------------

Éther monométhyle de dipropylène glycol 34590-94-8	STEL : 150 ppm TWA : 100 ppm S*	TWA : 100 ppm TWA : 600 mg/m ³ (libéré) TWA : 100 ppm (libéré) TWA : 600 mg/m ³ (libéré) STEL : 150 ppm (libéré) STEL : 900 mg/m ³ (libéré) S* S*	IDLH : 600 ppm TWA : 100 ppm TWA : 600 mg/m ³ STEL : 150 ppm STEL : 900 mg/m ³
--	---------------------------------------	--	--

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value. OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Limites d'exposition admissibles. NIOSH IDLH: Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection de la peau et du corps Portez des gants ou des vêtements de protection.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une protection respiratoire approuvée par le NIOSH/MSHA devrait être portée. Des respirateurs à air à pression positive peuvent être nécessaires pour les concentrations élevées de contaminants dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en vigueur.

Mesures d'hygiène Lorsque vous utilisez, ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurer le nettoyage régulier de l'équipement, de l'aire de travail et des vêtements. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail. Lavez soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

Liquide à l'état	physique.	Apparence	claire, incolore à jaune.
Odeur	Aucune information disponible.	Seuil d'odeur	Aucune information disponible.

<u>Biens immobiliers</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point de fusion/plage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition/plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	78 °C	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Gravité spécifique	0.9240 - 0.9280	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-alignement	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Propriétés inflammables	Inflammable	
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible	
<u>Autres renseignements</u>		
Teneur en COV (%)	Aucune donnée disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u>	Aucune donnée disponible.
<u>Stabilité</u> chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<u>Possibilité de réactions</u> dangereuses	Aucun dans le cadre d'un traitement normal.
<u>Polymérisation dangereuse</u>	Il n'y a pas de polymérisation dangereuse.
<u>Conditions à éviter</u>	Chaleur.
<u>Matériaux incompatibles</u>	Agents oxydants forts. Acides forts. Des bases solides.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	Aucun produit n'a été connu d'après les renseignements fournis.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit	Aucune information sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit.
L'inhalation	Il n'y a pas de données disponibles pour ce produit.
Contact visuel	Provoque une irritation oculaire grave
Contact avec la peau	Provoque une irritation de la peau. Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.
Ingestion	Il n'y a pas de données disponibles pour ce produit.

Mesures numériques de la toxicité - Produit

Toxicité aiguë inconnue 13,163 % du mélange est constitué d'un ou de plusieurs composants dont la toxicité est inconnue. *Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH:*

DT50 par voie orale 4294 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë

DT50 par voie cutanée 10387 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë

Informations sur les composants

Nom chimique	DT50 voie orale	DT50 par voie cutanée	CL50 Inhalation
Éther monométhylrique de dipropylène glycol	= 5400 µL/kg (Rat)	= 9500 mg/kg (Lapin)	-
Citral	= 4960 mg/kg (Rat)	= 2250 mg/kg (Lapin)	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets retardés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible. Mutagénicité des cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Ne contient aucun ingrédient au-dessus des quantités déclarables inscrites comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Eugénol		Groupe 3		

CIRC : (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour les humains

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Risque d'aspiration Aucune information disponible.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Aucune information disponible.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour Micro-organismes	Daphnia Magna (Puce d'eau)
Éther monométhylrique de dipropylène glycol 34590-94-8		LC50 96 h : > 10000 mg/L statique (Pimephales promelas)		CL50 48 h : = 1919 mg/L (Daphnia magna)
Linalool 78-70-6	CE50 96 h : = 88,3 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h : 22 - 46 mg/L statique (Leuciscus idus)		CE50 48 h : = 20 mg/L (Daphnia magna)

2-Heptanol, 2,6-diméthyl- 13254-34-7	CE50 96 h : = 2,7 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)CE50 96 h : = 6,2 mg/L (Desmodesmus subspicatus)CE50 72 h : = 8,38 mg/L (Desmodesmus subspicatus) CE50 96 h : = 9,31 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h : 10 - 15 mg/L statique (Leuciscus idus) LC50 96 h : 3,6 à 5,1 mg/L statique (Lepomis macrochirus) LC50 96 h : 4,78 - 8,85 mg/L statique (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h : = 1,04 mg/L d'écoulement (Pimephales promelas)LC50 96 h : = 10 mg/L statique (Leuciscus idus)LC50 96 h : = 5,7 mg/L (Pimephales promelas) LC50 96 h : = 5,77 mg/L (Pimephales promelas) LC50 48 h : = 8,37 mg/L (Leuciscus idus) LC50 48 h : > 5000 mg / L (Leuciscus idus)		CE50 48 h : 4,78 - 8,87 mg/L Statique (Daphnie magna) CE50 48 h : = 17,1 mg/L (Daphnia magna) CE50 48 h : = 3 mg/L (Daphnia magna) CE50 48 h : = 320 mg/L (Daphnie magna) CE50 48 h : = 8,5 mg/L (Daphnia magna)
Cyclohexanol, 4-(1,1-diméthyléthyl)-, acétate 32210-23-4		LC50 48 h : = 15,5 mg/L statique (Leuciscus idus)		CE50 24 h : = 9,6 mg/L (Daphnia magna)
Citral 5392-40-5	CE50 72 h : = 16 mg/L (Desmodesmus subspicatus)CE50 96 h : = 19 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h : 4,6 - 10 mg /L statique (Leuciscus idus)	CE50 = 2100 mg/L 30 min	CE50 48 h : = 7 mg/L (Daphnia magna)
Eugénol 97-53- 0		JC50 67,6 mg/l Oncorhynchus kisutch (Saumon coho) 96 h statique		
Eucalyptol 470-82- 6		LC50 96 h : 95,4 - 109 mg/L de flux continu (Pimephales promelas)		
Pin-2(3)-ene 80-56- 8		LC50 96 h : = 0,28 mg/L statique (Pimephales promelas)		CL50 48 h : = 41 mg/L (Daphnia magna)
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	CE50 72 h : = 6 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) CE50 72 h : > 0,42 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 48 h : = 5 mg/L (Oryzias latipes)	CE50 = 7,82 mg/L 5 min CE50 = 8,57 mg/L 15 min CE50 = 8,98 mg/L 30 min	

Persistence et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation Aucune information disponible.

Nom chimique	Journal pow
Éther monométhyle de dipropylène glycol	-0.064
Linalol	3.1
Benzoate de méthyle	2.1
2-Heptanol, 2,6-diméthyl-	3.451
Eugénol	2.27
Citral	2.76

Mobilité Aucune information disponible.

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets Ce matériau, tel qu'il est fourni, n'est pas un déchet dangereux selon la réglementation fédérale (40 CFR 261). Ce matériau pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé à un déchet dangereux ou s'il entre en contact avec celui-ci, si des ajouts chimiques sont faits à cette matière, ou

si le matériau est traité ou autrement modifié. Consulter le 40 CFR 261 pour déterminer si la matière altérée est un déchet dangereux. Consultez les réglementations étatiques, régionales ou locales appropriées pour les exigences supplémentaires.

Emballages contaminés Les conteneurs vides présentent un risque potentiel d'incendie et d'explosion. Ne coupez pas, ne percez pas ou ne soudez pas les contenants. Ne réutilisez pas les contenants vides.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

<u>Dot</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>MEX</u>	Non réglementé

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone	Sans objet
Polluants organiques persistants	Sans objet
Déchets dangereux	Sans objet
La Convention de Rotterdam (Prior Consentement éclairé)	Sans objet
Convention internationale pour la Prévention de la pollution par les navires (MARPOL)	Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA	Conforme
DSL	Conforme
EINECS	Conforme

Légende

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis
 LIS/LE - Liste intérieure des substances du Canada/Liste extérieure

Réglementation fédérale des États-Unis

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou plusieurs produits chimiques qui sont assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations :

Nom chimique	Numéro cas-no	Poids %	LEP 313 - Valeurs seuils %
Éther monométhyle de dipropylène glycol	34590-94-8	48.9	1.0

SARA 311/312 Catégories de danger

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Libération soudaine du risque de pression	Non
Danger réactif	Non

Loi sur l'assainissement de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de l'Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou les modifications du Superfund et

Loi sur la réautorisation (LEP) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

Réglementation des États-Unis**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants proposés dans la Proposition 65 :

Nom chimique	Numéro cas-no	Californie Prop. 65
Myrcène	123-35-3	Cancérogène

Règlement sur le droit à l'information des États américains

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	Pennsylvanie	L'Illinois	Rhode Island
Éther monométhyle de dipropylène glycol	X	X	X	X	X
Benzoate de méthyle	X				

Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Danger	pour la santé de la NFPA 2	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Dangers physiques et chimiques -
Danger	pour la santé du SISS 2*	Inflammabilité 2	Danger physique 0	Protection personnelle X

*Indique un danger chronique pour la santé.

Date d'émission 08-Mar-2017 Date de révision 20-Jan-2020

Note de révision mise à jour au format.

Clause de non-responsabilité générale

L'information fournie sur cette FDS est correcte au meilleur de notre connaissance, de l'information et de la croyance à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information se rapporte uniquement au matériel spécifique désigné et peut ne pas être valide pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité